

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN**Procès-verbal in-extenso de la réunion de Conseil du 28 janvier 2021**

M. ROBERT : Nous avons des collègues qui sont en visio, je vais leur demander de bien veiller à couper leurs micros, s'ils ne prennent pas la parole, de lever la main virtuelle pour pouvoir exprimer leurs volontés de prendre la parole dans cette assemblée afin que l'on puisse les identifier et de leur ouvrir le micro. Nous avons un Conseil ce soir dans des conditions encore une fois particulières et il faut jongler entre les collègues qui sont en visio et les collègues qui sont présents ce soir. Nous avons les excuses de Mme Nathalie MEGUEULLE-MANIER de Billy-Montigny, Mme Jeanne HOUZIAUX de Harnes, M. Jean-François CECAK de Lens, Mme Martine GERMA de Liévin, M. Jean-François CARON de Loos-en-Gohelle, Mme Nadine DUCLOY de Servins et M. Jean-Noël GODART de Vendin le Vieil. Y-a-t'il d'autres excuses ? Non. Merci beaucoup. Y-a-t-il des remarques sur le compte-rendu de notre dernière réunion ou sur les décisions qui ont été prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ? Non pas de remarque. En ligne, non plus ? C'est adopté. Merci beaucoup. Dans les points à l'ordre du jour ce soir, nous avons un premier point qui porte sur l'examen du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et nous allons demander à André KUCHCINSKI de suppléer Christian PEDOWSKI pour cette présentation.

M. KUCHCINSKI : Merci Monsieur le Président. Pour ce premier rapport, vous avez tous eu connaissance d'une présentation détaillée avec des graphiques qui mettent forcément en évidence les taux que l'on doit obligatoirement publier. Sachez que ce rapport, ici à la Communauté d'Agglomération, nous voulons le faire évoluer en affinant les indicateurs et nous aurons l'occasion d'aller plus en profondeur dans cette analyse. Mais on peut, peut-être, résumer ce taux de féminisation en pointant, que finalement à la CALL, plus de 5 agents sur 10, et bien sont des femmes. Donc c'est un point d'égalité, de parité en tout cas. Sachez également que si on compare avec le taux de féminisation au niveau national par catégorie d'emplois et bien on a remarqué que la catégorie A, nous arrivons à presque 50 % mais c'est vrai au niveau national c'est 62%. Pour la catégorie B, au niveau national 63 % et nous dépassons avec 65 % à la CALL. La catégorie C représente 58 % avec un rapport de 60 % au niveau national. Voilà vous avez toutes les précisions, toutes les indications dans ce rapport détaillé. Voilà Monsieur le Président, présenté de façon synthétique ce rapport.

M. ROBERT : C'est le rapport annuel, nous avons l'habitude d'examiner ce type de document et il faut souligner aussi c'est le travail qui a été fait en amont par les services pour pouvoir l'élaborer comme la délibération suivante d'ailleurs. Y-a-t-il des remarques, des questions sur cette première délibération qui est formelle, dont on doit prendre acte ? Jean.

M. LETOQUART : Oui je vais essayer d'être rapide et concis. Effectivement, c'est un rapport intéressant parce que cela nous permet de nous assurer que les femmes ne constituent pas une portion congrue, comme c'est trop souvent le cas dans le monde du travail chez nous en termes d'effectifs et aussi en termes d'accès aux postes à responsabilité. C'est toujours bon de savoir ce qui se passe chez soi mais on ne peut pas s'en contenter. La place des femmes dans le marché du travail doit s'apprécier de façon globale. Se dire que l'on fait de notre mieux dans l'agglomération, cela ne doit pas non plus faire que l'on se voile la face et que l'on oublie la réalité du monde du travail, parce que la réalité du monde du travail s'est faite d'inégalités assez insupportables. En 1949, Simone de Beauvoir écrivait : « *Il ne faudrait pas croire que la simple juxtaposition du droit de vote et d'un métier soit une parfaite libération pour la femme car le travail aujourd'hui n'est pas une liberté* ». Alors 70 ans plus tard, et en particulier en ce moment dans un contexte de crise, on voit que c'est toujours le cas. Nos journaux titraient, le 4 novembre dernier, qu'à 16h16 les femmes travaillent gratuitement parce qu'elles perçoivent 28 % en moyenne de rémunération en moins que les hommes selon une étude de l'Insee, les années se suivent et les études se ressemblent. Donc travailler dur pour être pauvre, être en CDD, pour 70 % des CDD sont tenus par des femmes, 78 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. Et tout cela évidemment se ressent tout au long de leurs vies et jusqu'au niveau de la retraite. Et d'ailleurs dans la fonction publique, les professions historiquement les plus féminisées sont les plus mal payées, c'est vrai pour les enseignants, c'est vrai pour les infirmiers par exemple qui sont à la traîne en termes de rémunération. Donc lutter pour l'universalité des droits des salariés, c'est nourrir le combat pour l'égalité hommes-femmes au travail, c'est améliorer l'efficacité de

combat, c'est lui donner une force mais aucun rapport ne peut faire oublier ces inégalités car les problèmes nous les connaissons. Ce qui est important, c'est qu'on puisse y apporter des solutions concrètes, mais les solutions concrètes ne peuvent pas s'accommoder de la précarisation des travailleurs, d'une part. Et d'autre part, si effectivement il existe parfois des différences de rémunération dans le secteur public, c'est bien parce que les grilles de la fonction publique ralentissent considérablement les carrières aux femmes qui ont le bonheur d'avoir des enfants. Et malheureusement, on peut faire nous après tous les rapports qu'on veut et faire tous les efforts qu'on veut, l'Etat ne joue pas son rôle pour assurer l'université des droits pour toutes ces femmes.

M. ROBERT : Bien, on a dépassé largement les contours de la collectivité mais on est dans ce sujet-là. Christian, on va essayer de revenir sur l'enjeu de la CALL quand même.

M. CHAMPIRE : On va rester dans la collectivité, si tu veux bien Sylvain, mais face à nous, c'est-à-dire qu'à la tête de la collectivité il faut aussi qu'on soit persuadés que les femmes ont toute leur place et qu'elles peuvent être Vice-Présidente et Présidente de l'agglomération. Et donc c'est bien qu'en tant qu'employeur, on fasse attention à respecter la loi, ce serait bien aussi qu'en tant qu'élus on fasse la place aux femmes.

M. ROBERT : Alors Christelle.

Mme BUISSETTE : Monsieur le Président, vous vous en doutez certainement, je partage le constat qui vient d'être fait, à la fois par mon collègue Christian CHAMPIRE mais aussi Jean LETOQUART. Durant des siècles, les femmes sont restées emmurées dans un statut inférieur, certains s'étant même autorisés quelques théories « pseudo-scientifiques » prouvant l'infériorité physique et psychologique des femmes pour tenter de justifier le sort qui leur était réservé. Le chemin vers l'émancipation féminine a été jalonné de combats, de retours en arrière parfois, et d'une détermination farouche à se faire une place à part entière, dans le monde du travail, dans la sphère politique mais aussi dans la sphère familiale. Le constat que nous faisons aujourd'hui dans tous ces domaines est d'autant plus douloureux. Nous ne devons qu'à une loi sur la parité, notre représentation plus nombreuse dans les assemblées délibérantes des collectivités mais comme dans les grandes entreprises, nous sommes bien trop souvent effacées du paysage lorsqu'il s'agit d'accéder à des postes décisionnaires. Le travail gratuit et dévalorisé ne s'arrête pas à notre lieu de travail puisque nous accomplissons également la plus grande partie des tâches ménagères, l'éducation des enfants et j'en passe. Autant de missions qui comptent dans l'économie nationale mais que personne ne reconnaît. L'Organisation internationale du Travail a mesuré la valorisation de toutes ces tâches réalisées qui équivalent à 14,8 % du PIB de la France. J'ajouterai à cela les violences physiques ou psychologiques dont les femmes sont victimes au travail ou au sein de leur propre foyer et qui se sont accentuées depuis le début de la crise et contre lesquelles les mesures sont bien insuffisantes. On ne peut pas parler des droits des femmes uniquement le 8 mars car toutes ces inégalités, elles les vivent chaque jour. Le combat pour leur émancipation ne peut pas consister en l'empilement de rapports et de chiffres. Ce combat ne peut trouver une réelle efficacité que dans un projet global de remise en cause de toutes les formes d'exploitation. Merci.

M. ROBERT : Merci beaucoup. Y-a-t-il d'autres interventions encore ? Oui, Bernard.

M. BAUDE : Oui ça va faire quatre interventions d'élus communistes mais c'est parce que notre ami, c'était Louis Aragon, qui disait que la femme est l'avenir de l'homme, c'est peut-être pour ça. Et pour faire peut-être le lien avec ton intervention Sylvain, sur ce qui nous ramène à notre responsabilité de collectivité, il y a au moins deux questions que l'on peut se poser. On a sur le territoire, un planning familial que nous soutenons, les chiffres qui sont annoncés, l'effet Covid a aussi ses effets pervers, on parle de 30 à 34 % de violences conjugales supplémentaires, donc est-ce que notre intervention ne peut pas, peut-être de pas attendre qu'on soit sollicité, prendre le devant ? Je pense que ce serait la grandeur des élus de la majorité de gauche de l'agglomération que d'aller à la rencontre de ces organisations qui sont en soutien d'hommes et femmes mais on sait que les violences conjugales, elles sont dans les deux sens mais souvent dans les deux sens à 99 %, c'est la femme qui en est victime. Et il y avait une initiative aussi il y a quelques années, Sandrine ROUSSEAU, qui avait été vice-présidente du Conseil Régional, et en sa qualité de Directrice d'université, avait déployé des moyens de rencontres mais aussi des moyens financiers pour venir à la rencontre des jeunes filles, qui sont étudiantes, et pour qui les produits d'hygiène féminine coûtaient chers puisque c'était évalué parfois jusque 40 à 50 € par mois, si on veut des produits de qualité. Et ce qui se traduisait parfois par l'absence de ces

jeunes filles de leurs cours pendant 4 ou 5 jours de façon régulière. On a des facultés sur le territoire de l'agglo puisque ça renvoie à l'agglo, est-ce que là aussi on ne peut pas être à l'initiative, prendre les devants, l'ARS est beaucoup mise en avant aujourd'hui sur la question de la Covid, mais ces questions aussi d'hygiène, de dignité, de santé, c'est du quotidien. Donc ça serait peut-être bien aussi, que nous les élus, on aille au-devant de ces structures et qu'on soit force de propositions.

M. ROBERT : Je disais, on a le rapport qui relève de notre activité, après ça n'empêche pas les enjeux politiques que vous avez relevés sur lesquels on est déjà présents notamment. Si on prend l'accompagnement qui est fait, au titre de la politique de la ville par exemple, mais on a aussi l'accompagnement si on prend l'APSA sur le foyer, qui est sur les femmes battues, et là aussi l'accueil qui est l'accueil de première urgence. On peut toujours essayer de faire plus mais il ne faut pas non plus penser qu'il n'y a rien de fait. On a aussi des initiatives qu'on a portées, volontaristes sur l'agglo, qui sont là aussi un complément à ce que chacun, peut-être, dans nos communes nous avons déjà identifiées. J'ai Pierre qui voulait prendre la parole.

M. SENECHAL : Oui, Monsieur le Président, c'est un hasard malheureux mais je vous rappelle quand même qu'aujourd'hui 2 femmes ont été assassinées dans l'exercice de leurs fonctions et je pense que notre assemblée devrait marquer tout l'horreur et tout l'effroi de cette situation. Il y a une conseillère Pôle emploi qui a été assassinée ce matin, et dans la foulée une DRH qui a été assassinée aussi par le même personnage. Je n'analyse pas les causes mais elles ont quand même....

M. ROBERT : Ça montre aussi quelque part, globalement on n'est pas sur, peut-être, les mêmes enjeux mais c'est vrai qu'il faut souligner aussi cette exposition. Alain.

M. BAVAY : Oui très rapidement, parce qu'effectivement comme le disait le Président, dans le cadre de la politique de la ville, la communauté d'agglomération accompagne un certain nombre d'associations qui ont pour vocation à accompagner les femmes qui sont victimes de violences sexuelles et sexistes, et que cette préoccupation a été largement développée à l'intérieur de CISP, qui nous a regroupés il y a de ça quelques jours maintenant. Et je voudrais aussi informer notre assemblée, que nous allons mettre en chantier, la rédaction d'un plan de lutte contre les discriminations et contre toutes les discriminations. Par conséquent, les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, ou même tout simplement en raison d'être une femme, seront bien sûr prises en considération dans ce plan de lutte là et que la communauté d'agglomération y tiendra toute sa place.

M. ROBERT : Tout à fait. Y-a-t-il d'autres interventions ? Donata.

Mme HOCHART : Oui voilà simplement, ajouter que, c'est vrai que moi je le vis en ce moment, parce que j'ai 10 squats de familles serbes, et lorsque j'appelle bien sûr l'Etat, on me fait part, « oui parce que vous êtes une Maire femme, que vous acceptez volontiers, et que bien sûr on les accueille les bras ouverts », et bien je vis quelque chose de pas facile. Pas facile parce qu'on me reproche, pourquoi ? Parce que je suis une femme qui suis Maire et aujourd'hui, c'est 10 squats auxquels on vit des nuisances en permanence, donc on n'intervient pas. Ça passe en jugement, et on n'expulse pas. Pour quelle raison ? Parce qu'en contrepartie, il faut qu'on ait un endroit de repli, mais l'endroit de repli c'est bien l'Etat. Alors aujourd'hui bien sûr, en tant que femme, et je sais que je vis quelque chose de pas facile, en permanence, on vient, les personnes veulent muter, j'ai des personnes qui veulent partir, enfin de très bonnes familles qui veulent partir de la commune. Ces rues se retrouvent en plus, le Transvaal, qui sera prochainement en travaux, bien sûr, en ERBM. Donc voilà, ce que je vis au quotidien. C'est pour ça que j'ai le droit à ces 10 squats et qui viendront s'ajouter parce qu'en permanence le week-end, il y a encore d'autres squats qui viendront.

M. ROBERT : Je vous propose, parce que là on part quand même sur des terrains qui dépassent largement le cadre, depuis tout à l'heure, de la délibération. Mais ça montre qu'il y a quand même des sujets sur lesquels... Là aujourd'hui, ça montre qu'il y a peut-être un complément d'une action d'agglo à avoir dans différents domaines. Donc à la fois, Christian PEDOWSKI, qui devait rapporter sur notre organisation parce qu'on est sur l'organisation interne, sur notre rapport et on voit bien que les interventions des uns et des autres montrent que le sujet déborde largement. Donc si vous en êtes d'accord, Alain et Bernard, pourraient peut-être, à la fois dans la politique de la ville, quelque part dans l'ensemble de la thématique qu'on a dans la concertation publique, parce qu'on arrive aussi dans cette concertation, dans cet échange, à proposer peut-être un sujet à la conférence des maires. Parce qu'on doit aussi, ce sujet-là, la conférence des maires à organiser, et si Donata en est d'accord,

elle pourra piloter parce que ça sera aussi l'exemple de ce pilotage et de ce partage de responsabilités qui était cher à quelques interventions. On fait comme ça, c'est bon ? On prend acte de la présentation qui a été faite par André, du débat qui a été élargi mais en tout cas du rapport qui a été réalisé sur l'activité de nos services et de nos collègues, en tout cas, dans cette année 2020. Pas de remarque ? Cette délibération est adoptée, comme quoi on a bien pris acte et donc on confie aux vice-présidents et à Donata de mener cette action-là derrière. Le rapport sur la situation en matière de développement durable et donc je repasse la parole à Bernard.

M. BAUDE : Merci Sylvain, vous l'avez tous lu. D'ailleurs il faut se féliciter du travail des services, c'est complet. Je ne vous ferai pas l'outrage de vous le relire parce que chacun sait le faire. Simplement, on continue de travailler sur des perspectives pour le mandat, et moi alors je ne sais pas si c'est de l'humour déplacé, mais ça nous fait du bien de sourire quand même un petit peu. Dans une note qui est travaillée avec les services, j'ai demandé qu'on se remette d'accord sur ce que c'était que la transition durable ou le développement durable. Et on a pu dégager cinq finalités : la lutte contre le changement climatique, d'ailleurs on peut se féliciter à ce propos que les Etats-Unis soient revenus à d'autres dimensions ; la protection de la biodiversité des milieux et des ressources, une urgence ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations et la dynamique et le développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Sur les trois derniers, je voudrais revenir vers vous parce que, bien évidemment, l'Etat à juste titre dans un terme de cohésion nationale, nous demande dans les EPCI de faire un point chaque année là-dessus, c'est une bonne chose. Les trois derniers items, l'épanouissement de tous les êtres humains, vous comprendrez qu'en ce moment on a quand même un petit peu des inquiétudes sur les moyens qui sont donnés. Est-ce qu'on n'est pas en train de pousser la distanciation physique à une distanciation sociale ? Parce que face à la crise, tout le monde ne s'en sort pas de la même façon. La cohésion sociale et solidarités entre les territoires et entre les générations, on vit quand même un drôle d'exemple. C'est qu'on oppose les âges des personnes en fonction de la facilité qu'ils vont avoir ou pas de se vacciner, et vous avez vu la guerre qu'il y a entre les territoires, suivant qu'on est dans une ville riche comme à Nice où l'on se targue d'avoir plus de moyens d'intervention pour avoir des vaccins, ce qui est d'ailleurs globalement faux et les territoires où ce ne serait pas de l'urgence. Et le 5^{ème} item, la dynamique et le développement suivant des modes de production et de consommation responsables, on peut quand même se poser la question de nous obliger à avoir une vision à long terme sur le développement durable et de regarder ce qui se fait au quotidien dans le concret, c'est qu'on a empêché des commerces de proximité, parce que jugés non essentiels, de vivre et par contre on a permis des files d'attentes comme ce n'est pas possible dans les grandes surfaces où il y a une grande concentration commerciale, en faisant fi de tout ce qui était le respect des lois sanitaires. Voilà ce que je voulais vous dire, alors ce n'est pas dans le compte-rendu du développement durable, d'ailleurs je n'en avais pas la responsabilité sur le mandat précédent mais c'est, chers collègues pour moi et Monsieur le Président, une façon aussi de dire que si c'est juste qu'on soit dans le respect de ce que l'Etat nous demande dans les territoires, c'est une façon aussi de dire à l'Etat qu'il faudrait aussi qu'il revoit ses politiques au quotidien parce que nous on les subit ses politiques. Quand je dis, nous, je parle de nos concitoyens.

M. ROBERT : Et là on va au-delà, quelque part, de la démarche du rapport qui est présenté mais c'est aussi le fil conducteur qu'on a partagé sur nos politiques au cours de ce mandat qui arrive. Pierre.

M. CHERET : Oui Président, moi je vais être dans le contenu du rapport, après ces quelques remarques essentielles du Vice-président chargé du développement durable, notre groupe Communiste et Républicain mesure bien que les intentions qu'exprime notre actuel projet de territoire, et pas des moindres, que nous pouvons relire, et je pense que Bernard a redonné des phrases clefs. Mais je rajouterai celle d'une dynamique de développement, une mobilité attractive et engagée et une politique de développement territorial durable. Or, ces quelques ambitions que nous partageons, nous permettent d'insister sur un point essentiel à nos yeux, celui de la mobilité et de notre réseau Tadao. Comme vous le savez, tout récemment encore, nos voisins proches du douaisis viennent de décider de la gratuité d'accès dans leur réseau de bus. Ils l'ont fait à partir d'une étude de faisabilité approfondie sur 6 mois, sur tous les sujets de gestion et d'organisation, et qui aboutit sur cette décision forte en direction de leur population. Ils ont demandé, y compris cette étude, dans cette année 2020, dont nous connaissons avec la pandémie les impacts sur nos engagements car ce que nous mettrons en chantier pourra se faire pour nous dans 2 ans, 2 ans et demi puisque la DSP va être renouvelée dans 2 ans et demi. Notre groupe pense qu'il nous est nécessaire que l'agglo se

positionne clairement et rapidement sur cet enjeu. Celui d'une étude pour faire aboutir ce levier utile à une évolution nécessaire dans le cœur de nos déplacements quotidiens. Utile pour dé-saturer nos rocade, nos voiries et nos cœurs de ville, utile pour le pouvoir d'achat des familles, utile pour réduire les pollutions et contribuer à la baisse des gaz à effet de serre comme nous y pousse d'ailleurs les dégâts que nous constatons tous déjà. Laurent DUPORGE, le Président du SMT l'a rappelé, à plusieurs reprises, les 3 agglos doivent donner mandat au SMT très rapidement. Je crois que ce qu'il nous est nécessaire, c'est de prendre cette décision et de permettre au Président de continuer ce travail pour aboutir à cette importante initiative qui serait celle de cette étude approfondie.

M. ROBERT : Laurent.

M. DUPORGE : Je pense que tout a été dit dans l'intervention. J'ai alerté effectivement les trois présidents d'agglomération, c'est le rôle d'un outil de le faire, puisque je rappelle que l'outil est financé certes par le versement transport mais aussi par les intercommunalités. Et donc j'ai alerté effectivement les trois présidents qui sont dans le périmètre d'intervention du SMT, pour les alerter que cette question de la gratuité, il ne fallait pas la traiter dans 2 ans et demi lorsque la DSP sera renouvelée mais qu'il faut la traiter dans les 6-9 mois qui arrivent, car élaborer un cahier des charges d'une DSP comme celle qui nous lie avec le réseau Tadao qui nous lie aujourd'hui avec Transdev, un cahier des charges comme celui-là prend énormément de temps, et le cahier des charges et de l'écriture est totalement différent entre la gratuité ou la non gratuité. Parce que l'équilibre économique est également différent et le réseau lui aussi est différent s'il s'agit de gratuité ou de non gratuité. Donc voilà, c'est un débat politique qui ne sera pas traité par le SMT, qui sera traité par les trois agglomérations dont on connaît... Alors je dis juste un truc, je vais vous faire l'économie d'une étude, franchement l'étude on connaît tout. Il y a eu l'étude faite par le SMT en son temps, qui à juste titre ou à pas juste titre, certains l'ont contestée et disent ce n'est peut-être pas vrai, etc. Mais qui a été pleinement confirmée par un inspecteur de la Chambre Régionale des Comptes ou de la Cour des Comptes, je ne sais plus quel était le titre de ce monsieur, c'était la Cour des Comptes. Donc quelqu'un sur qui, je pense, on peut avoir toute confiance quand même, dans les qualités comme dans la véracité des propos, et qui a confirmé quasiment mot pour mot et chiffre pour chiffre, celle qui avait été réalisée en interne par les équipes du SMT. Donc je pense qu'il faut faire l'économie d'une étude, on connaît les contours de cette gratuité, le coût financier de cette gratuité, ça ne changera pas si on fait une étude supplémentaire. Donc voilà, c'est une décision purement politique, peut-on assumer oui ou non, aujourd'hui à l'échelle des trois agglos, le coût de cette gratuité qui, je le rappelle, serait l'équivalent ici de 12 points de TEOM. Voilà, on se dit les choses clairement, mais c'est une décision politique donc il y a un débat à avoir. Après il y a des choix et moi je les respecterai bien évidemment, les choix doivent être faits par les équipes politiques, c'est-à-dire par les différentes assemblées politiques des trois agglos, puis après le SMT écrira son cahier des charges, ensuite on mettra en œuvre en fonction de ce qui aura été décidé par les organes délibérants. Je voudrais d'ailleurs signaler, en matière de développement durable, puisque souvent messieurs et mesdames, on oublie de mettre en valeur ce que notre agglomération et ce que nos agglomérations parfois font, je vous signale simplement mais ce n'est pas la première, c'est une supplémentaire, que nous aurons la semaine prochaine la visite de l'ancien Premier Ministre de la France, qui va visiter le dépôt d'Houdain, qui va visiter nos installations de production d'hydrogène et nos bus à hydrogène. Voilà, l'ancien Premier Ministre de la France va donc être là dans notre région, pour regarder comment nous avons fait cela, pourquoi nous avons fait cela, et puis surtout je pense pour s'inspirer de ce que nous avons fait. Donc ça veut quand même dire qu'on n'est pas si mauvais dans notre agglomération dans ce domaine-là, y compris dans le domaine du développement durable parce que si un ancien Premier Ministre dont on sait qu'il a peut-être quelques ambitions d'ailleurs aussi dans l'avenir, vient s'inspirer de ce que nous avons fait, c'est qu'on ne doit pas être si mauvais que ça.

M. ALEXANDRE : Ce n'est pas le maire du Havre ?

M. DUPORGE : Si c'est le Maire du Havre, vous avez raison Monsieur ALEXANDRE. Vous êtes perspicace, je ne voulais pas donner de nom mais vous l'avez trouvé par vous-même Monsieur ALEXANDRE. Je ne vous donnerai pas le jour parce que sinon on ne sait jamais...

M. ROBERT : Pierre.

M. CHERET : Je pense que l'adjectif mauvais ne nous concerne pas, parce que l'idée n'est pas de dire que ce que nous faisons est mauvais. Je pense qu'au contraire, tout ce qui se déploie, on sait

très bien qu'il y a des engagements d'élus et on sait très bien jusqu'où on va. Mais j'ajouterai une chose, c'est que l'étude KPMG qui a été faite sur Douai n'est pas simplement qu'une question qui regarde les questions financières. Elles sont sur la totalité des situations et des organisations, ce qui aboutit à des réductions des 12 %, et y compris d'avoir, je dirais, des engagements, qui permettent peut-être d'évoluer différemment pour justement aboutir à cette décision, car l'objectif, ce n'est pas la question uniquement de l'équilibre financier, c'est surtout le fait que nous avons besoin de respirer. Nous avons besoin de faire en sorte que les gens aient une vraie alternative à toutes ces saturations de nous vivons et qui doivent être un élément porteur justement et valorisant pour l'agglomération. Donc je crois que parce que je comprends bien qu'au bout du compte on peut toujours faire des études et ne pas décider et là, la question est posée, va-t-on y aller et si on y va c'est parce qu'on a la conviction que ce sera utile pour le territoire. Si c'est pour faire la gratuité et que ce n'est pas utile c'est évident, ce n'est pas une question d'image, c'est une question de nécessité.

M. ROBERT : Y-a-t-il d'autres interventions sur ce rapport ? Ça fait partie aussi des pièces habituelles, non ? On prend acte qu'il a été présenté. En ligne, je regarde, je n'ai pas d'intervention non plus ? Non, c'est parfait. On passe à la délibération suivante, Philippe LA GRANGE pour la 3.

M. LA GRANGE : C'est pour la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2021. Monsieur le Président, chers collègues, avant de vous présenter le DOB, je souhaite remercier l'ensemble du personnel de la CALL ainsi que tous les collègues dans les diverses commissions qui ont permis de dégager les orientations budgétaires ambitieuses pour la CALL et le territoire. Je vais donc vous présenter le ROB, dit rapport d'orientations budgétaires. Le ROB est un exercice intéressant qui permet de voir loin. Ce n'est pas un budget mais des trajectoires que nous définissons. Il permet de présenter les orientations budgétaires, les évolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses, les marges de manœuvre et les hypothèses retenues, les engagements pluriannuels. C'est un exercice de prospective précieux et indispensable pour les collectivités locales, mais aussi difficile, surtout dans le contexte actuel. L'objectif est de partager avec vous les hypothèses envisagées puis d'en débattre. Il s'agit donc d'un exercice important dans le cycle budgétaire car il fixe la trajectoire et la ligne de conduite de la gestion financière de la Communauté d'Agglomération. L'avenir ne s'improvise pas, il se construit. Et pour cela il faut des plans adaptés et volontaristes. C'est l'objectif du ROB. Je disais également un exercice difficile. Il est vrai que les éléments de conjoncture économique dont nous disposons sont d'une grande variabilité et beaucoup d'incertitudes existent. Nous avons néanmoins étudié différentes sources et retenu des hypothèses prudentes pour la mise à jour de la prospective financière. Mais c'est face à cette incertitude que le ROB trouve toute sa raison d'être. Compilant à la fois les objectifs que la CALL se donne pour le moyen terme, et l'évolution des moyens dont elle dispose et dont elle disposera. Il est important que cette vision pluriannuelle soit la plus crédible possible, afin qu'elle incite à l'action, tout en assurant un rôle de cadrage. Ce ROB précède le budget qui vous sera présenté et soumis à votre vote le 18 février prochain. Dans ce ROB, nous projetons une vision sur 4 ans de l'évolution de nos recettes et dépenses prévisionnelles, avec les engagements déjà pris. L'exercice est cette année difficile car nous sommes encore en plein dans une crise sanitaire qui a commencé il y a un an déjà. Une crise sanitaire avec des incidences économiques et sociales majeures, à un niveau mondial. Celles-ci ont été prises en compte bien sûr dans nos prévisions. On sait mesurer les pertes de recettes engendrées, les charges supplémentaires générées pour la collectivité. Ce qui est difficile à mesurer, c'est la cassure provoquée par cette crise dans le dynamisme de notre évolution. Fin 2019 la CALL se trouvait dans une situation financière satisfaisante, avec des bases fiscales dynamiques. Cette crise nous perturbe sérieusement et fragilise, de façon générale, les équilibres financiers de l'ensemble des collectivités locales. Après une récession massive en 2020, avec de forts contrastes sectoriels, une reprise économique est attendue en 2021. Néanmoins, les hypothèses sont mises à jour très régulièrement par les institutions financières et ces perspectives de reprise économique sont soumises à de fortes incertitudes. Au mieux, il apparaît que le niveau d'activité de fin 2019 ne serait retrouvé que fin 2022. A ce jour, on constate une détérioration de la situation du marché du travail, et des défaillances d'entreprises sont surtout attendues en 2021. Nos prévisions intègrent ces différents éléments de contexte, afin d'être au plus près de la réalité des choses. Dans ce contexte inédit, une chose est certaine : la dépense publique est un réel amortisseur de crise et la dégradation des finances publiques est un consensus national. Les cibles de soldes publics posés par la loi de Programmation des finances publiques ont été rendus caduques par la crise et les contrats dits de Cahors ont été suspendus. Une nouvelle loi de programmation des finances publiques a été annoncée pour le printemps mais nous n'avons à ce jour aucune information à ce sujet. A ce contexte de crise sanitaire et économique il faut ajouter un autre élément contextuel, à savoir les impacts de la loi de Finances pour 2021 sur les finances de la CALL.

La réforme fiscale qui a été votée représente un vrai recul de l'autonomie fiscale des collectivités locales. Cette réforme des impôts dits de production s'ajoute à l'absence d'actualisation des modalités de répartition des dotations versées aux collectivités locales et à la réforme de la taxe d'habitation, mise en œuvre en 2021. La réforme des impôts de production permet une division par 2 de la base taxable des établissements industriels, pour la CVAE, la CFE et le foncier bâti. Les établissements industriels représentent 48% des bases de CFE de la CALL et 11% des bases de foncier. Des compensations sont prévues par l'Etat mais elles sont bien sûr incertaines et leur pérennité n'est pas assurée. Par ailleurs, la compensation ne s'étendra pas aux hausses de taux qui seront décidées. La loi de Finances prévoit ensuite une reconduction du filet de sécurité pour les recettes des collectivités en 2021, en réponse aux impacts de la crise. Mais le mode de calcul proposé n'est pas satisfaisant car il implique une absence de compensation de la dynamique des bases fiscales. Comme je le disais précédemment, la CALL disposait fin 2019 d'une situation financière plutôt favorable, suite à une période de désendettement. Sa solvabilité financière a été renforcée et la capacité de désendettement était de 5,6 années sur le budget principal et de 6,9 années sur l'ensemble des budgets consolidés. Cette bonne situation constitue un atout pour la gestion de cette crise et pour supporter la fragilisation des finances en 2020. En 2020, la crise a induit 2,5 millions d'euros de dépenses de fonctionnement supplémentaires et presque 2 millions d'euros de pertes de recettes. Il faut souligner que 630 000 € de subventions ont été versées aux commerces impactés par la crise. De ce fait, la capacité de désendettement s'est dégradée. Elle est de 9,9 années fin 2020 sur le budget principal. Elle se dégradera encore en 2021. Malgré ces perspectives incertaines, la CALL entend jouer son rôle d'amortisseur de crise. Des investissements structurants pour le territoire sont prévus pour les années à venir. L'objectif est bien de poursuivre et même d'accélérer la réalisation du projet de territoire, au service de la qualité de vie des habitants et en soutien à l'économie locale. Tout cela en évaluant la programmation budgétaire au plus juste, en fonction du phasage réel des projets, et en maîtrisant l'évolution des dépenses de fonctionnement. Cela va donc nécessiter un effort important dans la priorisation des projets et leur programmation. Si l'on zoome un peu sur les ressources de fonctionnement, nous avons des incertitudes importantes sur le niveau de défaillance des entreprises et sur le niveau de valeur ajoutée et de chiffre d'affaire, qui servent de base à l'estimation de la CVAE et de la TASCOM. L'estimation de la part de TVA, qui va remplacer la taxe d'habitation, est aussi difficile à prévoir. Une baisse des dotations est prévue, comme ce qu'on a observé sur les années passées. Ce qui apparaît, c'est que le niveau de recettes de 2019 ne sera pas retrouvé avant 2024. La diminution des ressources sera particulièrement significative en 2021 avec une diminution de 2,5 %. Concernant les hypothèses d'évolution des dépenses de fonctionnement : là nous sommes sur des objectifs de cadrage financier, qui prévoient un plafonnement de l'évolution de 0,3 % de 2020 à 2021, mais une diminution les années suivantes, en l'absence de hausse de taux. C'est un impératif, les marges de manœuvre sont très étroites en fonctionnement. La diminution prévue à partir de 2022 devra qui plus est intégrer une augmentation des coûts de traitement des déchets et la progression du budget pour la GEMAPI, qui est la politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. A ce jour, les reversements aux communes sont supposés stables. Ils représentent 34 % des dépenses de fonctionnement de la CALL. Les participations obligatoires aux organismes représentent 12 % des dépenses et le service lié à la collecte et au traitement des déchets 25 %. Ce service est à ce jour financé à 40 % par la TEOM et représente une charge nette de 17 millions d'euros par an en moyenne pour le budget général. Dans le cadre de ce débat et de la préparation du budget 2021, il est donc proposé d'augmenter de 2 points le taux de la TEOM, qui passerait de 6,07 % à 8,07 %. Une hausse de 2 points du taux de TEOM veut dire un impact annuel moyen de 28 € pour un foyer et de 35 € pour un commerce. Cela permettrait à la CALL de percevoir un produit supplémentaire d'environ 3,7 millions d'euros par an. La TEOM couvrirait ainsi 53 % du coût du service des déchets. L'objectif est de retrouver des marges de manœuvre pour ne pas dégrader les autres services publics et pour pouvoir continuer à investir. En 2021, le pouvoir de taux de la CALL est limité au foncier et à la TEOM. En 2022, les leviers possibles seront la taxe sur les surfaces commerciales (la TASCOM), la taxe GEMAPI et la réévaluation de la cotisation minimum de CFE, extrêmement faible et à ce jour sans progressivité sur notre territoire. Au niveau des investissements, comme déjà évoqué, un plan pluriannuel d'investissement volontariste est prévu pour les années à venir. A ce jour, considérant les recettes connues, nous avons une enveloppe de 290 millions d'euros prévue sur les 4 années à venir, en inscriptions budgétaires. Il s'agira d'avoir les moyens nécessaires et suffisants pour mener à bien ces projets. Vous avez la liste des projets déjà engagés et votés en AP/CP dans le rapport, ainsi que les programmes qui seront proposés au vote en même temps que le BP 2021. Ces cibles ont été fixées afin de respecter les ratios financiers prudentiels, de garder une épargne nette positive, une capacité d'autofinancement suffisante permettant d'aller chercher les emprunts nécessaires au financement de nos investissements. L'objectif est de revenir à une capacité

de désendettement de 9 ans sur le budget général fin 2024, comme vous le voyez sur le schéma présenté sur la diapositive. Au sujet de la trajectoire financière, vous voyez que la capacité de désendettement, hors hausse de taux, va se dégrader en 2021, en lien avec la baisse des épargnes, conséquence de la crise. Une progression du taux de TEOM de 2 points permettrait de rétablir les équilibres budgétaires en 2021, c'est-à-dire avoir une épargne nette positive et une capacité de désendettement de 10,3 années, puis de préserver la capacité d'investissement sur le mandat, au service des habitants et en soutien à l'économie locale. Considérant les volumes d'investissement projetés, la trajectoire financière sur les budgets annexes eau et assainissement est satisfaisante. Le niveau d'épargne est strictement nécessaire et la capacité de désendettement reste inférieure à la durée de vie des biens financés. Voilà, chers collègues, pour les éléments du ROB. Je vous invite maintenant au débat.

M. ROBERT : Merci beaucoup Philippe, c'est toujours une présentation qui est difficile mais on met en perspective quelque part notre engagement. Y-a-t-il des questions ? Des remarques ? Monsieur CLAVET.

M. CLAVET : Monsieur le Président, chers collègues, le budget que nous serons amenés à voter dans quelques semaines, ne sera pas un budget comme un autre. En effet, la crise sanitaire est venue remettre en cause la pérennité de la situation financière de la CALL et 2020 apparaît comme une année de fragilisation. Comme l'indique ce rapport, les dépenses de fonctionnement supplémentaires liées à la crise sont estimées à 2,5 millions d'euros et la perte de recette de fonctionnement estimée à 1,9 million d'euros. Ainsi vous comprendrez que cette crise inédite a dégradé la situation financière de notre collectivité et fragilisé les équilibres. Même si gouverner c'est prévoir, je dois avouer que personne n'aurait pu anticiper ce que l'année 2020 allait nous réserver. Néanmoins, nous avons à présent un an de recul, et sans être alarmiste, je ne crois pas que nous verrons le bout du tunnel d'ici la fin de l'année. C'est pourquoi, nous devons nous tenir aux côtés de ceux qui ont le plus souffert en intensifiant nos efforts, je pense évidemment aux TPE et PME de notre territoire mais aussi à toutes ces familles frappées de plein fouet par le chômage et la précarité. Ainsi, nous nous opposons formellement à l'augmentation de 2 % du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'impact annuel de cette hausse serait de 28 € pour un foyer et de 35 € pour un commerce. Cela vous paraît peut-être dérisoire mais pour certains, cela veut dire beaucoup. Je regrette également que ce rapport ne nous apporte aucune visibilité sur l'aide aux entreprises locales à travers la commande publique notamment. Evidemment, il faut pallier la baisse de recettes, mais doit-on encore taper sur les plus fragiles ? En clair, vous préférez taxer au lieu d'économiser, et prendre au lieu de donner. La preuve étant que vous prévoyez une augmentation de 400 000 € des dépenses de fonctionnement sans nous expliquer le pourquoi du comment alors que la maîtrise et l'efficacité des dépenses de fonctionnement est citée comme l'un de vos objectifs. Je n'y vois pas non plus d'action concrète pour que l'épargne brute ne prenne pas l'eau, alors que cela serait possible en baissant les dépenses de fonctionnement et en initiant une restructuration de la dette. Il me semble aujourd'hui que le taux moyen actuel est de 3,44 % et que pour des collectivités de même strate aujourd'hui ce taux est de 2 %. Partant, si l'on s'appuie sur la Charte Gissler, la dette semble aujourd'hui sécurisée mais pas maîtrisée. La capacité de désendettement ne montre pas de signe positif permettant d'attaquer sereinement les années à venir. Je le dis et je le répète, 2021 doit être une année de transition, une année de rebond mais j'ai l'impression que la CALL subit ses finances au lieu de les maîtriser et que le contrôle de gestion est absent de votre logiciel de pensée. C'est pourquoi, nous proposons un lissage, par exemple, sur 5 ans, de la dette Covid, car oui les collectivités ont la possibilité de lisser cette dette sur 5 années. A tout cela, vous ajoutez également une augmentation de la masse salariale de près d'un million d'euros, coût qui ne cessera d'augmenter dans les années suivantes. Dans la même logique, nous nous opposons aussi à l'augmentation aussi des budgets alloués aux formations des élus et aux frais de personnel des groupes d'élus qui augmenteront de 600 000 € en 2021. Je suis désolé, mais nous devons prévoir des dépenses à hauteur de nos stricts besoins, là-aussi il s'agit d'un de vos engagements. Pour terminer, je regrette de ne rien voir apparaître en matière de lutte contre la Covid. Mon collègue et moi avons demandé des analyses renforcées des eaux usées afin de connaître l'évolution exacte de la circulation du virus, cela permet de connaître en temps réel la situation sanitaire d'un territoire, et avec ces données, nous pourrions anticiper un rebond de l'épidémie et prendre les mesures qui s'imposent. Il faut anticiper. Evidemment, nous aurons l'occasion de rentrer dans les détails lors des prochaines assemblées, mais je note, comme à Lens d'ailleurs, que la situation financière de la CALL reste stable sur le papier finalement, c'est simplement parce qu'elle bénéficie des différents dispositifs de l'Etat. Comme je l'ai dit, ce budget ne sera pas comme les autres et nous amène à ne pas l'aborder de la même façon que les précédents, nous

devons anticiper les difficultés par une meilleure maîtrise des dépenses d'un côté et tout en continuant d'investir massivement dans la solidarité et le soutien à nos entreprises. Ainsi, Monsieur ROBERT, nous n'attendons pas de vous que vous soyez un simple capitaine d'équipe, nous attendons de vous que vous soyez un pilote. Merci.

M. ROBERT : Monsieur SENECHAL.

M. SENECHAL : Oui je vais répondre sur la question concernant les eaux usées. A la demande du Président, dès novembre, nous avons signé notre adhésion au réseau Obépine. C'est un réseau qui comprend, depuis le 25 janvier, 40 stations d'épuration, et ce réseau étudie, non pas d'ailleurs Monsieur, la présence du virus dans l'eau mais la présence du génome du virus. C'est une précision fondamentale. Ces résultats sont consultables sur le site du réseau Obépine, vous pouvez y avoir accès, comme n'importe quel français. C'est un réseau open data, il n'y a aucun problème. Les courbes sont publiées régulièrement et mises à jour régulièrement. Aucun résultat station par station n'est fourni, ce sont des résultats globaux qui sont fournis par ce réseau et vous voyez ces courbes évoluer au jour le jour. Nous n'avons jamais caché quoi que ce soit sur le sujet, et d'ailleurs je remercie le Président d'avoir insisté pour qu'en novembre nous allions très vite dans ce réseau.

M. ROBERT : Bruno TRONI.

M. TRONI : Oui, Monsieur le Président, ce débat sur les orientations que nous souhaitons donner à notre agglomération intervient dans une situation inédite dominée par une crise sanitaire dont il est particulièrement difficile de mesurer toutes les conséquences. Le débat est censé nous éclairer, donner une visibilité sur les années à venir, conforter certains choix, modifier certaines politiques menées. Il est aujourd'hui peu de dire que le manque de visibilité dont nous nous plaignons, à juste titre, depuis plusieurs années, est plus que jamais d'actualité. Un plan de relance national qui distribue des sommes faramineuses sans aucune stratégie d'ensemble, une loi de finances dont on ne peut pas dire qu'elle nous assurera des lendemains qui chantent, des réponses urgentes qu'il nous faudra apporter à une population désemparée tant financièrement que psychologiquement... Pas besoin d'être d'un naturel pessimiste pour penser que les lendemains risquent fort de ne pas chanter. Nous ne sommes pas des procureurs. Mais nous ne sommes pas non plus des valets. Nous sommes simplement des élus de terrains inquiets et en colère. Nous sommes inquiets parce que les politiques que nous voulons déployer pour dynamiser notre territoire nécessitent des moyens qui se raréfient. La croissance économique en berne aura un impact lourd pour les finances des collectivités au-delà de cette année 2021 et l'effet ciseau entre nos recettes et nos dépenses risquent de se préciser. Autre sujet d'inquiétude, le projet de loi dite 4D, décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification. Ce texte prévoit, entre autres, de nombreux nouveaux transferts de compétences. Or, nous le savons, ceux-ci sont rarement compensés correctement dans la durée, et que nous nous retrouvons réduits au rôle de variable d'ajustement. Nous sommes également en colère parce que nous sommes confrontés à un gouvernement qui persiste dans une attitude de complet mépris vis-à-vis de des élus que nous sommes, et l'intervention de notre collègue, Donata HOCHART en est une preuve supplémentaire concernant le sous-préfet qui commence sérieusement à agacer un certain nombre d'entre nous. Des actions que nous menons et, par là même de nos populations, nous aurions pu espérer qu'après plusieurs mois de crise le Président de la République aurait appris l'humilité mais il n'en est rien. Emmanuel Macron parle sans cesse de concertation mais nous ignore la plupart du temps sauf quand il tente de nous utiliser pour faire barrage à la grogne sociale comme ce fut le cas lors de la crise des gilets jaunes. On peut toujours multiplier les débats, les assises, les commissions, mais à quoi cela sert-il lorsque rien de concret n'en sort, lorsque les règles du jeu, si j'ose dire, sont tronquées parce que le gouvernement reste arc-bouté sur une politique néfaste ? Emmanuel Macron parle aussi beaucoup de décentralisation mais procède en réalité à une renationalisation de la fiscalité. Là aussi, soyons clair, c'est la mise sous tutelle de nos collectivités qui est à l'œuvre. Nous avons évoqué la baisse de 10 milliards d'euros des impôts de production dans la motion votée lors du dernier conseil communautaire. Quant à notre Bassin minier, on nous promettait un plan pour « redynamiser le bassin minier sous l'impulsion de l'Etat ». Aujourd'hui, le compte n'y est pas et loin sans faut. Les financements ne sont pas à la hauteur des enjeux, la volonté de l'Etat d'être réellement à nos côtés est sujette à caution. Le rapport SUBILEAU indiquait que l'enjeu était d'améliorer la situation du territoire et de ses habitants sur les 10 prochaines années. Presque 4 ans après la signature, nous en sommes toujours au stade des études. En colère, nous le sommes aussi parce que les impacts économiques de cette crise sont également imputables à la politique de destruction systématique des services publics. Nos hôpitaux ont été livrés en pâture aux politiques et

technocrates qui défendent une vision purement économique de notre société. Le problème vaccinal, proprement scandaleux, est là encore lié au fait que les gouvernements aient laissé des secteurs aussi stratégiques que la recherche et la politique du médicament aux mains de grands groupes privés qui sont devenus incontrôlables. Pendant que le chef de l'Etat imagine le « monde de demain », nous devons quant à nous gérer celui d'aujourd'hui. La crise sanitaire imprime son empreinte profondément dans ce débat d'orientation budgétaire et le budget primitif qui s'en suivra. Nous sommes des acteurs incontournables dans le développement du pays, et pas seulement dans le domaine économique. Nous devons aujourd'hui être des acteurs de la relance. 2021 doit être une année consacrée à revisiter nos politiques communautaires, examiner les marges de manœuvre dont nous disposons, tenter de réaliser peut-être encore un peu plus d'économie, sur l'usine d'incinération ou encore beaucoup d'exemples à citer, et voir quel pacte financier et fiscal pourra être élaboré. En attendant, un choix s'impose entre une réduction des dépenses et une augmentation des recettes. En réalité, ce choix n'en est pas un car, malgré un travail conséquent réalisé pour opérer un maximum d'économies, les ressources existantes ne permettent pas le vote d'un budget équilibré comme l'exige la loi. A moins de recevoir une manne inespérée de l'Etat d'ici le vote du budget, une augmentation de 2 points de la TEOM pour combler le manque, risque d'être la moins mauvaise solution. Ceci étant, et parce qu'une hausse de cette taxe ne doit être décidée que lorsqu'il n'y a pas d'autre choix, un retour à la normale de nos finances devra également se traduire par sa diminution. Nous devons absolument acter cette clause de revoyure. Au-delà de l'aspect purement budgétaire, nous pensons qu'agir pour notre territoire, c'est aussi obliger l'Etat à nous entendre. Si nos voix ne portent pas suffisamment lorsque nous parlons de ces travées, sans doute faut-il porter nous-mêmes nos exigences dans les ministères. Notre groupe est prêt à mener des actions communes, associant nos populations car c'est bien de leur avenir qu'il s'agit. Merci de votre attention.

M. ROBERT : Merci beaucoup. Monsieur ALEXANDRE Jean-Marie.

M. ALEXANDRE : Oui, merci Monsieur le Président. Bruno TRONI vient de donner une information décisive sur ce budget dont nous pouvons que nous réjouir ensemble, cela témoigne d'une volonté que nous avons en commun, de faire avancer l'agglomération. Je voudrais revenir sur quelques propos qui ont été dits précédemment et qui ne manquent pas de me surprendre. Premièrement, parlons du débat d'orientations budgétaires pour le budget 2021 parce que le budget 2020 il est passé. Nous avons d'ailleurs, à ce propos, au mois de décembre, voté des décisions modificatives qui s'imposaient. C'est une première mise au point. Deuxièmement, on ne peut pas, lorsqu'il y a communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, se servir de ces conclusions, dont je rappelle qu'elle traite de la période qui a précédé, et donne des conclusions donc des préconisations pour l'avenir et se servir de ce rapport en attaquant la gestion de l'agglomération que nous représentons et puis en même temps s'extraire de ces préconisations cette fois-ci. Je veux parler, par exemple, de taxe, il y a une différence entre la taxe et l'impôt, c'est que l'impôt foncier c'est la facilité. On l'augmente d'un point l'impôt foncier, c'est relativement insensible mais ça a évidemment un impact. En ce qui concerne la taxe, c'est la loi, c'est la Chambre Régionale des Comptes qui nous rappelle que, que ce soit pour l'enlèvement des ordures ménagères, le traitement des déchets ménagers, que ce soit pour l'eau et l'assainissement, il nous faut tendre vers le 100 %, c'est-à-dire que faire en sorte que la totalité des recettes perçues par ces taxes correspondent à la totalité de la dépense due à ce service. Donc évidemment, comme Bruno l'a dit il y a quelques instants, il faudra réviser en 2021 un certain nombre de nos politiques par rapport à cette exigence, ce qui ne veut pas dire qu'il faudra augmenter sans cesse la TEOM, cela veut dire qu'il faut revoir la manière dont nous fonctionnons de façon à être en adéquation sur la durée du mandat avec cette exigence qui est présentée par des magistrats de la Chambre Régionale des Comptes, et ne pas se retrouver en fin de mandat avec des remarques désagréables qui viseraient à démontrer que nous n'avons pas fait dans ce domaine les efforts nécessaires et suffisants. Je voulais aussi indiquer que c'est une très bonne idée de nous dire de lisser les dépenses Covid sur 5 ans, c'est d'ailleurs ce que je vous invite à réviser en regardant attentivement le rapport budgétaire qui vous est présenté parce que c'est exactement ce qui est fait dedans. Donc il y a peut-être une page qui a sauté à la lecture, ça peut arriver lorsqu'on n'est pas suffisamment attentif, mais c'est déjà fait. En ce qui concerne les groupes et les moyens qui leur sont affectés, je suis surpris qu'une intervention lors d'une séance précédente ait porté sur les droits des travailleurs et que cette fois-ci on veuille, parce que justement on n'a plus de groupe, supprimer ce qui permet aux groupes, aux élus, être élu ce n'est pas un métier, c'est avoir la satisfaction d'être désigné par ces concitoyens pour effectuer une mission, qui est celle d'organiser la cité et de la faire vivre. Et pour cela, il y a nécessité d'apprendre ce qu'est un budget, d'apprendre ce qu'est une section de fonctionnement, ce qu'est une section d'investissement, et de savoir aussi ce

qu'est un amortissement et quelles sont les dépenses que l'on peut faire figurer dans une colonne et celles qu'on ne peut absolument pas faire figurer dans celle-là. Et tout ceci, ça s'apprend, comme le reste, et vouloir supprimer ces crédits qui sont destinés à l'information et à la formation des élus est proprement incompréhensible d'autant plus que dans d'autres domaines et dans d'autres assemblées, ceux qui interviennent dans ce sens, n'ont pas manqué d'utiliser, voire se faire reprocher l'utilisation abusive de ces moyens pour aller se réfugier sur la côte d'azur pour de grands rassemblements qui avaient certainement pour but de former mais pas forcément à bien gérer la cité. Au-delà de ce qui a été remarqué, je veux souligner que l'impact, certes va jouer, 28 € c'est effectivement pour des ménages pour qui c'est compliqué, c'est évidemment une mauvaise surprise. Mais je voudrais rappeler que dans le passé nous avons baissé d'un point la TEOM et que cette fois-ci, nous l'augmentons de 2. Et je signale qu'actuellement, par mois, le prix d'une bière industrielle est de 2,69 € et le prix d'une bière artisanale est de 3,79 €, ce sont des statistiques fournies par la Chambre Régionale des Brasseurs, je rappelle aussi, pour ceux que ça intéresse, qu'ayant été vice-président à l'agriculture à la Région pendant 12 ans, ayant visité un certain nombre d'entre elles, de brasseries que nous avons d'ailleurs soutenues, il y en avait 2 000, il nous en reste à peu près 200/220, ce qui veut dire que c'est une consommation qui est courante chez nous et nous sommes bien connus pour cela dans le monde entier. Et ce qui veut dire que l'effort qui est demandé, n'est pas un effort insurmontable, il est nécessaire, parce que l'Etat n'est pas au rendez-vous, parce que 4 millions et demi qui nous sont dus ne seront pas au rendez-vous, puisque l'Etat ne verse pas les dotations et ne respecte pas les engagements qu'il prend vis-à-vis des collectivités locales et territoriales et par conséquent, après avoir félicité les services, la Directrice Générale, le Directeur Général des Services Techniques, la Directrice financière et tous ceux qui se sont attelés à trouver les économies parce qu'il fallait en trouver pour 10 millions. Il en a été au moins trouvé pour 7 millions, il en restait 3, et ces 3 - là, écoutez, il n'y avait pas d'autre solution sauf à renoncer à un certain nombre de politiques auxquelles nous tenons notamment en matière sportive, en matière culturelle, qui n'en font pas forcément partie de nos obligations en termes de Communauté d'Agglomération. Je rappelle aussi que par rapport à Douai, nous sommes communauté d'agglomération, eux sont communauté urbaine, c'est-à-dire que les dotations de l'Etat ne sont pas exactement les mêmes, ce qui veut dire aussi, sur le panel qui a été présenté lors d'une séance précédente des 40 agglomérations, communauté urbaine, ou communauté d'agglomération, et bien nous figurons actuellement dans un taux d'imposition parmi les 5 dernières par rapport à celles qui ont le plus de ressources et qui ont également le plus de possibilités, au premier rang desquelles on va trouver la Communauté Urbaine de Dunkerque. Ce qui veut dire qu'ici, non seulement, la trajectoire du budget des 6 dernières années nous a amené à une situation fin 2019 absolument impeccable, nous étions sur une phase ascendante au niveau de l'ensemble des actions que nous avons entreprises. Et notamment avec l'installation de nouvelles unités de fabrication, en logistique, dans tous les domaines, sur la zone de l'Alouette, 86,5 hectares, vendus même avant qu'ils ne soient construits. Et puis dans tous les domaines, nous étions, disons, au vert. Simplement, comme il y a eu la pandémie, nous sommes frappés de plein fouet par cela et c'est la raison pour laquelle, avec le Président, nous irons en délégation dans quelque temps voir Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais pour lui rappeler, que nous avons, ici, fait des efforts considérables et demandé à nos populations des efforts considérables et que nous attendons de l'Etat qu'il puisse les reconnaître et ne pas sans cesse faire en sorte que ce qui nous est dû. Je pense par exemple à la péréquation, lorsque la taxe professionnelle est modifiée et divisée en 4 taxes, il y a, il y avait, parce qu'il y a un avantage à avoir les sièges des sociétés sur son territoire, ces sièges des sociétés sont en Ile-de-France, et les sociétés ont leurs usines chez nous, et bien, c'est l'Ile-de-France qui perçoit et nous qui passons à côté de cet impôt et de cette redistribution. Nous avons obtenu qu'il y ait cette péréquation, elle a disparu, nous n'en sommes pas responsables mais nous allons revendiquer un juste retour à ce sujet parce que c'est nécessaire. Il faut que nous fassions des efforts, nous le ferons dans la redynamisation des politiques parce que la situation l'exige. S'il n'y avait pas eu la pandémie, nous serions sur une trajectoire tranquille sur le développement et le dynamisme, nous n'avons pas de leçon à recevoir à ce sujet, nous pouvons au contraire en démontrer et en donner. Mais un fait est là, cela joue sérieusement sur l'équilibre de notre budget et je suis content, et je termine là-dessus, de voir que au-delà du travail des services, la sérénité et la solidité de l'engagement politique des différents groupes va permettre à l'agglomération de pouvoir protéger sa population de ce qui risque d'arriver, c'est-à-dire le chômage et la difficulté renforcée.

M. ROBERT : Merci Jean-Marie. Alain BAVAY.

M. BAVAY : Oui Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, notre Rapport d'Orientation Budgétaire pour le budget prévisionnel 2021 est le premier de la nouvelle mandature, budget de transition avec une nouvelle équipe, budget de transition d'un projet pour le territoire dont il faudra réinterroger, affiner, revisiter la déclinaison. Alors que les dotations de l'Etat sont toujours en baisse, alors que les incertitudes sont extrêmement nombreuses, alors que la durée, l'ampleur et les conséquences de la crise sanitaire sont encore difficilement évaluables, nous sommes ici réunis pour débattre des orientations budgétaires de notre EPCI. Je ne peux commencer mon propos sans d'abord remercier mes collègues qui ont su, dans le cadre de leurs délégations, travailler en étroite et précieuse collaboration avec les agents des services concernés, et qui ont réussi à ré-organiser la structure financière de ce qui sera notre budget et qui permettra d'assurer le maintien des services publics destinés à nos populations, de préparer l'avenir de notre territoire tout en continuant d'aller au-delà de nos compétences et dépenses obligatoires. L'an dernier, comme tout le monde, nous avons dû faire face à une crise sans précédent. Au-delà du lourd tribut économique et malheureusement humain que nous avons payé, ce que j'en retiens c'est notre capacité à nous adapter, à être réactif, inventif, que nous avons développée. Nous pouvons en être fiers. Fiers d'avoir pu, entre autres mettre en place une aide COVID exceptionnelle aux entreprises, en octroyant plus de 630 000 € de subventions à plus de 400 commerçants, 630 000 € qui ont été « une bouffée d'oxygène » qui leur a permis tant que faire se peut de maintenir leur activité si durement impactées. Mais voilà, si certains aujourd'hui nous parlent d'argent magique, je ne pense pas que le Président ni Jean-Marie Alexandre ne possèdent de baguette qui permette d'équilibrer le budget par enchantement. Seul notre engagement vers l'avenir et notre volonté sans limite de voir ce territoire se développer nous permettra de faire bouger les lignes. Je suis persuadé qu'une fois de plus nous démontrerons que nous allons pouvoir relever les nombreux défis qui nous attendent sans faire de renoncement à notre projet commun. Nous trouverons les moyens et les soutiens nécessaires qu'ils soient de l'Etat, de la région ou du département. Pour construire idéalement le budget 2021 il nous aurait manqué 10 millions d'euros. Comme je vous l'ai dit en préambule, il a fallu rationaliser les dépenses sans impact direct sur notre stratégie d'avenir pour notre territoire. Grâce à cela nous avons réussi à réduire de 7 millions d'euros les dépenses prévues. Pour les 3 derniers il n'y a pas de bonne solution, mais il faut trouver des moyens supplémentaires, c'est pourquoi nous proposons d'augmenter de 2 points de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce choix est raisonnable. Ce choix est raisonné. Personne ne se réjouit d'augmenter la pression fiscale sur les populations mais à l'heure des choix, à l'heure de la lecture d'un déséquilibre massif entre les recettes et le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères, à l'heure où la Chambre Régionale des Comptes nous en fait la remarque avant d'en faire le reproche. Ce choix me semble être le moins mauvais. Oui mes chers collègues, parce que notre force est dans notre ADN, notre force est notre détermination ! Oui mes chers collègues, nous sommes plus que jamais investis et comptons renforcer encore et toujours plus notre écoute envers nos populations et leurs besoins, parce que nous voulons veiller au bon fonctionnement des dynamiques de solidarité et au soutien à l'économie locale. Parce que nous sommes toujours et encore plus déterminés. Déterminés à prioriser la cohésion sociale, la culture et le sport, essentiels à notre mode de vie. Déterminés à continuer de développer la transition écologique et promouvoir un autre modèle de développement. Déterminés à améliorer les conditions de vie de nos populations. Déterminés à lutter contre les inégalités et discriminations. Déterminés à soutenir le développement économique et l'attractivité de notre territoire. Déterminés à agir pour l'insertion et l'emploi. Déterminés à investir toujours plus dans les solidarités... Alors parce que nous voulons continuer à porter des projets ambitieux pour l'avenir de notre territoire, pour toutes ces raisons nous approuvons ce choix et ces orientations.

M. ROBERT : Merci Alain. Monsieur CLAVET.

M. CLAVET : Oui, je voudrais répondre aux propos qui ont été tenus précédemment également, et je m'adresserai directement à Monsieur ALEXANDRE. Je sais, Monsieur ALEXANDRE, que vous n'aimez pas l'opposition et que celle-ci vous dérange. Je sais aussi que vous aimez vous écouter parler et vous devriez m'écouter davantage. Pourquoi ? Cela vous aurez peut-être évité d'enchaîner les contre-vérités. Premièrement, vous parlez du rapport de la CRC, que je n'ai jamais évoqué dans mon discours, quand je parle du rapport je parle du ROB, je ne parle pas de celui de la CRC. Concernant le budget 2020, je pense qu'il est quand même important de l'évoquer parce que je crois que si l'on ne sait pas d'où on vient, on ne sait pas où on va. Donc il est tout à fait normal, d'ailleurs comme les autres intervenants, c'est normal quand même de l'évoquer pour planter le décor. Concernant les droits des salariés et une soit disant suppression de droit à la formation, je n'ai jamais dit que je souhaitais supprimer cela, j'ai juste critiqué l'augmentation de 600 000 €, ça ne veut

pas dire la supprimer, ça veut dire juste faire des économies si on peut le faire. Et pour conclure, je pense qu'il ne faudrait quand même pas venir sur le terrain des affaires judiciaires, parce que, n'oubliez pas, l'ère KUCHEIDA, et n'oubliez pas tout ce que je pourrais également vous reprocher. Voilà, merci.

M. ALEXANDRE : Non mais je n'ai pas grand-chose à répondre. Si vous avez des interventions, disons, de caractère juridique, à faire nous concernant, allez-y. Il n'y a aucun problème.

M. CLAVET : Vous avez évoqué des affaires judiciaires donc si je veux je peux aussi celles passées ici.

M. ROBERT : Monsieur CLAVET, c'est Monsieur ALEXANDRE qui répond maintenant.

M. ALEXANDRE : Je vous ai rappelé ce qu'était le rôle de la Chambre Régionale des Comptes, parce que vous semblez ne pas le savoir. Et puis, vous avez fait une très belle intervention la fois dernière sur le droit du travail, et le droit à la formation c'est une dépense obligatoire. Donc, je pense que maintenant vous êtes un spécialiste, après l'avoir été des salles de sport, un spécialiste des finances publiques.

M. CLAVET : Qu'est-ce que vous insinuez Monsieur ALEXANDRE ?

M. ROBERT : Monsieur CLAVET, n'avez pas la parole.

M. CLAVET : Non mais c'est quoi ce mépris, vous devriez y aller.

M. ALEXANDRE : Je n'ai pas eu la nervosité que vous avez....

M. ROBERT : Monsieur CLAVET, s'il vous plait, vous éteignez votre micro, vous n'avez pas la parole. Monsieur ALEXANDRE termine son propos.

M. ALEXANDRE : C'est tout simple, disons que la Chambre Régionale des Comptes, ce sont des préconisations, et nous avons, parce que ce sont des magistrats, à les suivre. Et c'est la raison pour laquelle, cela a été rappelé, et lorsqu'il y a des groupes qui bénéficient, parce que ce sont des dépenses obligatoires, de formations, qu'ils organisent et qu'ils le font ici sur ce territoire, ils ne vont pas ailleurs, et bien je veux simplement rappeler que nous avons des pratiques différentes. A partir de là, je ne retire strictement rien à ce que j'ai signalé tout à l'heure, et ça n'était pas pour m'écouter mais c'était pour essayer de vous expliquer quelque chose mais je pense que c'est définitivement désespéré.

M. ROBERT : On ne va pas revenir sur les dépenses obligatoires mais il y a les bases à connaître et en dehors des sections d'investissement et de fonctionnement, il y a aussi ce qui est une obligation d'inscription et on l'a déjà discutée ici dans cette assemblée. Moi je voudrais remercier, encore une fois, et associer les élus qui ont travaillé en amont et les services qui n'ont pas ménagé leurs efforts non plus parce que c'est un gros travail de préparation qui aboutit à cette préparation, ce ROB, qui nous met en perspective aussi avec le pacte fiscal, ça a été présenté et évoqué par Bruno, mais repris dans les propos d'Alain BAVAY et de Jean-Marie ALEXANDRE, mais surtout c'est un élément qui nous permet de garantir les ressources des communes. Parce que c'est un engagement qu'on prend aussi au travers cette présentation et cette préparation budgétaire avec ce ROB. C'est un des éléments de base, c'était de garantir les ressources que l'agglo verse aux communes, parce qu'on a bien parlé de l'incertitude que l'on avait au niveau de la construction de ce budget, le travail qui a été réalisé en amont. Mais on a aussi les mêmes contraintes, les mêmes obligations dans nos communes et que l'agglo puisse au travers de cet engagement collectif, que nous prenons, que nous envisageons de porter lors de la présentation de ce budget, montre aussi l'attachement que l'on a au travail de proximité qui est fait pas les communes en garantissant les ressources pour l'année 2021. C'est là aussi je pense un acte fort, de notre engagement, au sein de cette communauté d'agglomération. On est formellement obligé de mettre au vote comme quoi le rapport a été présenté. Et donc je mets au vote, qui atteste que le rapport a été présenté ? Merci beaucoup, on prend acte donc, le ROB a été présenté et on peut avoir la présentation du budget dans la prochaine séance. Merci à toutes et à tous, et bon retour !